

Cahiers des Religions Africaines

Nouvelle série. Volume 3, n. 5 (juin 2022)

André KABASELE MUKENGE, *Conscience nationale, identités et appartenances*
(Editorial), p. 5-10.

<https://doi.org/10.61496/WBON4349>

PRESSES DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO

Editorial

Conscience nationale, identités et appartenances

André KABASELE MUKENGE

Directeur du CERA

Après avoir lancé le projet de recherche sur la philosophie *Ubuntu*, le CERA invite les chercheurs à réfléchir sur le thème suivant : *Conscience nationale, identités et appartenances*¹.

Ce thème transversal appelle une recherche pluridisciplinaire. Il concerne le philosophe, le sociologue, l'ethnologue, l'anthropologue, le linguiste, le politologue, le théologien, mais aussi le pédagogue, le psychologue, le juriste, l'économiste, le défenseur des droits de l'homme, le médiateur des conflits et l'historien. Il s'agira certes de bien clarifier les concepts, mais au-delà de ceux-ci, et pour ne pas s'enfermer dans des discussions de mandarins, il sera question de saisir la réalité dans sa complexité, d'interroger « le terrain » et « la tradition », de cerner les défis actuels, afin d'ouvrir des voies pour

1 A titre simplement illustratif, voici quelques éléments bibliographiques sur le sujet : J. B. ALIMBA, *Les chemins de l'unité. Comment se forge une nation ? L'expérience camerounaise*, Paris, ABC, 1977 ; C. WONDJI, *Histoire et conscience nationale en Afrique*, dans *Présence Africaine*. Nouvelle série, n. 137-138 (1986), p. 76-90 ; MUTUZA KABE, *Tribus, ethnies, régions : frein ou moteur à la constitution d'un Etat africain moderne ?*, dans *Conflits et identité*. Actes des Journées Philosophiques de Canisius, Kinshasa, éditions Loyola, 1998, p. 125-136 ; L. de SAINT MOULIN, *Conscience nationale et identités ethniques*, dans *Congo-Afrique*, n. 330 (1998), p. 587-630 ; IDEM, *La perception des identités et des responsabilités sociales à Kinshasa*, dans *Congo Afrique*, n. 346 (2000), p. 355-379 ; IDEM, *De l'ethnie à la nation*, dans *Afrique espoir*, n. 13 (2001), p. 24-26 ; D. BROWN, *National Belonging and Cultural Difference : South Africa and the Global Imaginary*, dans *Journal of Southern African Studies*, vol. 27, n. 4 (2001), p. 757-769 ; D. CONNAN, *Identités ethniques, identité nationale et émergence d'une conscience d'appartenance régionale au Kenya*, Nairobi, Les Cahiers de l'IFRA, 2005 ; H. BEN HAMOUDA & K. RAMONDY, *Mémoires et constructions nationales en Afrique*, dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n. 117-118 (2015), p. 4-9 ; S. BUCYALIMWE MARARO & E. MURHULA A. NASHI (dirs), *Histoire, conscience nationale congolaise et africaine*. Hommage au Prof. Dr G. Pilipili Kagabo Byata, Bruxelles, éditions Scribe, 2015 ; W.F.S. MILES, *Hausaland Divided. Colonialism and Independence in Nigeria and Niger*, Cornell University Press, 2016 ; M. I. S. ONYIBOR, *National Identity and Crisis of Integration in Multi-Ethnic Nigeria : an Existentialist Perspective*, dans *Open Journal of Philosophy*, vol. 6, n. 1 (Feb. 2016) ; E. BAMAZE N'GANI, *Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale*, dans *Philosophiques*, vol. 45, n. 2 (2018), p. 419-444 ; J.-M. ESSIENE & L.L. ASSIPOLO NKEPSEU, *Les dynamiques identitaires dans les sociétés plurielles de peuplement composite*, Douala, éditions Pygmies, 2022.

la consolidation de la cohésion nationale, et l'avènement d'une conscience africaine ou panafricaine.

Voici brutalement posée la question de départ : doit-on penser aujourd'hui que nulle part l'Afrique noire n'a réussi à atteindre le stade national ? Pour l'énoncer autrement : les Etats africains postcoloniaux sont-ils des Etats-nations ou simplement un agrégat d'ethnies qui cherchent tant bien que mal une certaine cohésion ? Leur origine dans leurs frontières actuelles, on le sait, n'est pas le fait des Africains eux-mêmes, mais bien des puissances coloniales, qui se sont partagé le continent comme on se partage un gâteau, en le dépeçant à leur guise, selon leurs intérêts. Désormais, il revient aux Africains de forger une conscience nationale, en intégrant les identités et les appartenances ethniques, tribales ou claniques. Tâche immense, élephan-tesque, qui requiert de mobiliser toutes les ressources - morales, intellec-tuelles, politiques, organisationnelles, économiques, managériales, voire spi-rituelles - pour affermir la cohésion nationale et faire émerger la réalité (et non seulement le slogan) de citoyenneté. Tâche toujours à reprendre.

A titre purement indicatif, voici ventilés quelques axes de recherche : - Organisations du vivre ensemble dans l'Afrique traditionnelle ; - Histoire et construction d'une conscience nationale ; - Mémoire collective et conscience communautaire ; - Appartenances et solidarité nationale ; - Identités et ef-forts d'auto-détermination ; - Particularités et intégration communautaire ; - Appartenance et communauté de destin ; - De la tribu à la nation ; - De la nation au panafricanisme.

La colonisation a remodelé profondément, non seulement l'espace géo-graphique, mais aussi le paysage humain et sa perception. Elle a mis fin à des royaumes et des empires organisés, soit en divisant des entités existantes soit en les juxtaposant. Si la colonisation a ainsi tracé les limites des territoires au mépris des réalités ethniques et culturelles, le principe de l'intangibilité des-dites frontières impose d'élaborer de nouveaux processus d'intégration na-tionale. Or, des facteurs tels que les particularismes ethniques, linguistiques, culturels, surtout s'ils sont exaspérés par des inégalités économique-sociales ou réactivés intentionnellement, offrent une résistance plus ou moins tenace à cette intégration².

L'Etat, sans coïncider nécessairement avec la nation, fournit un cadre et des moyens organisationnels et politiques qui peuvent canaliser les po-tentialités existantes à l'édification nationale. Il faut absorber l'hétérogénéité ethnique, linguistique et culturelle de l'ensemble pour éviter de multi-

2 Voir M. ELIOU, *La formation de la conscience nationale en République populaire du Congo*, Paris, éditions Anthropos, 1977, p. 25.

ples conflits interethniques qui émaillent la vie de plusieurs Etats africains jusqu'aujourd'hui³.

Habituellement, l'on retient que les éléments constitutifs d'une nation sont : la communauté de *territoire*, de *langue*, de *vie économique*, d'*histoire* et de *culture*. La conjonction de certains de ces éléments crée un consensus qui s'exprime par la volonté de vivre ensemble ; ce qui, dans certaines conditions, fonde le sentiment de « conscience nationale ».

Les phénomènes de tribalisme, de régionalisme ne sont pas propres à l'Afrique, loin s'en faut. Mais nulle part ailleurs ils ne semblent envahir le terrain politique et le champ intellectuel aussi massivement. C'est que la majorité de notre peuple reste sensible, on ne peut le nier, à la représentation par les «siens». Buakasa Tulu cite dans ce sens ce proverbe kongo : *kwa vita yaya koko mu kinsa* (« Là où j'ai déjà le mien, je mangerai sûrement »)⁴. Un proverbe analogue existe en Ciluba : *ku cinu kwikala wenu, nanga wakudia lukanga* («Si un des tiens est parmi ceux qui pilent, tu pourras recevoir ta part de purée d'arachide»).

La formation de la conscience nationale ne peut pas prétendre à l'instauration d'un Etat d'une culture uniforme, mais sans doute à l'éclosion d'une nation où il y a place pour la diversité, qui consiste non seulement dans le pluralisme des partis politiques, mais également dans le respect des communautés culturelles richement variées.

La conscience d'appartenance que l'on retrouve dans les tribus et les ethnies peut-elle être canalisée pour devenir le creuset de la conscience nationale ? Comment s'effectue le passage de la conscience ethnique à la conscience nationale, entendu que l'ethnie est édifiée sur les mêmes fondements que la nation : territoire, langue, histoire ou mythes se rapportant à une origine commune, culture, institutions, vie économique, sentiment d'appartenir à la même communauté. Albert Jiotisa parle de « la capitalisation des forces et prouesses de la dynamique identitaire en vue de la consolidation de l'intégration nationale »⁵. Il faut, pour cela, en retenir les fondements et les mécanismes de transmission. Bien plus, la prise de conscience des limites de la solidarité tribale ou clanique peut indiquer la nécessité de créer des structures et institutions justes qui garantissent la solidarité pour tous. L'ins-

3 S. BUCYALIMWE MARARO, *Maneuvering for Ethnic Hegemony : a Thorny Issue in the North Kivu Peace Process (DR-Congo)*, Bruxelles, éditions Scribe, 2019.

4 BUAKASA TULU, *Esquisse d'un cadre théorique du tribalisme*, dans *Les incidences de la tribalité. Les nouvelles rationalités africaines*, vol. 3, n. 11 (avril 1988), p. 343.

5 A. JIOTISA, *L'intégration nationale à l'épreuve des replis identitaires au Cameroun*, dans *Adilaaku. Droit, politique et Société en Afrique*, vol. 1, n. 1 (2019).

titutionnalisation permettra, à coup sûr, d'endiguer certaines raisons qui favorisent dangereusement des comportements jugés tribalistes, dans le sens de ségrégationnistes ou exclusionnistes.

Que l'on n'oublie pas que le besoin de recourir à un milieu d'appartenance est accentué lorsqu'on est frustré, ou lorsque l'on se sent en insécurité (physique, économique, politique,...). Le sentiment d'appartenance est délicieux et dangereux. Il nous aide à nous identifier. Mais quand ce sentiment est clos, il mène au mépris des autres, à l'absence d'empathie et peut conduire au crime. C'est pourquoi l'édification nationale dans les Etats africains postcoloniaux dépend aussi des efforts déployés en vue de la réduction des disparités existantes.

En réalité, plusieurs domaines sont convoqués : la religion, parmi les aspects culturels, peut jouer un rôle important en tant que facteur de rassemblement. La fonction de la langue est également primordiale : elle véhicule l'héritage commun d'histoire et de culture, elle renforce le sens d'identité et de dignité, elle cimente le groupe. Mais ces deux domaines peuvent aussi freiner le processus de formation de la nation s'ils se fondent sur une base ethnique.

Pour forger la conscience nationale, l'histoire peut être avantageusement mise à contribution⁶. En effet, le recours à l'histoire et à des modèles inspirateurs, ainsi que la dénonciation systématique des contre-modèles, à travers les récits, sont créateurs de ce que Paul Ricoeur appelle une «identité narrative⁷». Celle-ci n'est pas repli à une idéologie identitaire et passéiste ; elle est invitation à bâtir des collectivités, des sociétés, des nations sur le modèle intégrateur qui tire conséquemment des leçons du passé et ouvre des pistes nouvelles pour le futur.

6 Une bibliographie sélective peut être utile à ce stade : J. R. GILLIS, *Commemorations : the politics of national identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994 ; R. WERBNER, *Memory and the Postcolony*, New York, Zed Books, 1998 ; J.-P. CHRÉTIEN et J.-L. TRIAUD, *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999 ; J.-F. HAVARD, *Histoire(s), mémoire(s) collective(s) et construction des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale*, dans *Cités*, n. 29 (2007), p. 71-79 ; J. BERNUSSOU, *Histoire et mémoire d'un État en construction : le Niger*, dans *Cahier d'histoire immédiate*, n. 34 (2008), p. 223-248 ; H. CHARTON, M.-A. FOUERE (dirs), *Héros nationaux et pères de la nation en Afrique*, dans *Vingtième siècle*, n. 118 (avril-juin 2013), p. 3-14 ; M.-C. LAVABRE, *Pour une sociologie de la mémoire collective*. <http://www.cnrs.fr/cw/fr/pres/compress/memoire/lavabre.htm>. Consulté le 23 février 2022.

7 P. RICOEUR, *Temps et récit. T. III Le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985, p. 352-359 ; *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p.137-198.

N'est-ce pas un défi réel pour nos Etats de proposer des modèles historiques ? Les récits des témoins proposés comme modèles sont susceptibles de nous offrir la possibilité de nous approprier de façon créative les traditions de la vie bonne, et de nourrir l'imaginaire social. Pour autant, ils peuvent contribuer à la constitution de nos attitudes fondamentales et de nos convictions, et cela aussi bien au plan de la relation à nous-mêmes, à celui de la relation directe à autrui qu'à celui de la relation à chacun au sein des institutions sociales.

La conscience de former une unité dans le temps doit pour cela être vive. Elle détermine les droits et devoirs de l'individu par rapport à l'histoire du groupe, et par rapport aux autres individus qui partagent la même histoire. Kā Mana suggère, parmi les stratégies pédagogiques pour la nouvelle évangélisation en Afrique, de faire mémoire des femmes-sources et des hommes-rocs afin de nourrir l'imaginaire collectif d'une nouvelle énergie de créativité, c'est-à-dire proposer des modèles de vie et d'engagement internes à l'Afrique⁸. Cette tâche me paraît extrêmement importante au niveau des nations, et de l'Afrique en général.

L'apprentissage de son histoire contribue à la création d'une conscience nationale chez un même peuple. En apprenant les récits et les grands événements de son passé, ses héros historiques, les causes de tels événements, un peuple se construit et se reconnaît une identité collective et un sentiment d'appartenance à une même communauté. Permettre à la société d'avoir un contact reconstituteur avec les figures prégnantes de son histoire nationale et de l'histoire de l'Afrique est une contribution majeure à la reconstruction de la société et la formation de la conscience nationale, voire africaine.

On le voit : le thème de recherche que le CERA lance aujourd'hui est immense. C'est pourquoi, les articles qui en sortiront seront publiés au fur et à mesure, même en plusieurs livraisons.

Ce cinquième numéro des *Cahiers des Religions Africaines*. Nouvelle série, comprend cinq articles sur des thèmes aussi variés que le mariage yansi, la stigmatisation de la femme dans les mythes des origines, la conservation des traditions orales africaines grâce aux technologies modernes, et le débat, en théologie africaine, qui a opposé il y a quelques années, le courant dit de la libération aux tenants de l'inculturation.

8 KA MANA, *La nouvelle évangélisation en Afrique*, Paris-Yaoundé, Karthala-Clé, 2000, p.113.

Je voudrais dire un mot sur la dernière étude consacrée au film Hulaï qui relate la tragédie de l'Est de la R.D. Congo. L'auteur s'emploie à ouvrir des chemins ou des parcours d'espérance. Peut-on imaginer ou espérer un avenir après l'horreur pour ceux qui en ont été des acteurs, et pour les victimes ? L'auteur préconise trois pistes : - panser les plaies ; - entreprendre un travail de mémoire (et non d'oubli) ; - libérer et engendrer une parole de vérité. Ce qui manque sans doute à son propos, c'est l'exigence de justice. Les coupables ne devraient pas se tirer d'affaire à si bon compte. Eux aussi ont un chemin à faire, ils ont des comptes à rendre, comprenant la réparation. Même l'absolution sacramentelle suppose la contrition et la satisfaction. Et la justice implique sanction et réparation. Il n'y a pas de paix durable dans l'impunité et la complaisance. A mon avis, il manque également l'accompagnement psychologique et anthropologique (spirituel), car celui qui a été capable de torturer sauvagement le semblable, de prendre plaisir à violer des enfants, de décapiter des personnes innocentes qui ne lui ont rien fait, a « perdu » quelque chose de son humanité ; il a « perdu » le sens de l'humain, « l'humanité », le *bumuntu* (*ubuntu*, *bomoto*). Il faut tenir compte de ces « pertes » et, pour sa réintégration (réinsertion), le « reformater » pour qu'il retrouve et réapprenne la signification de la dignité humaine.

Ce numéro 5 des *Cahiers des Religions Africaines* (CRA) livre une abondante chronique relatant certains événements qui ont marqué la vie académique à l'Université Catholique du Congo : le doctorat honoris causa en théologie décerné à Mgr Barthélemy Adoukonou, un des ténors de l'inculturation ; la célébration de la fin de carrière professorale de Théotime Kibanga, ancien Secrétaire scientifique du CERA, et la publication d'un « Guide de l'enseignement social de l'Eglise pour la formation sacerdotale » dans la sous-région des Grands Lacs.